

**MOCO GRILLE TARIFAIRE - JUIN 2023**

	INDIVIDUELS		REMARQUES	OBSERVATIONS
PAYANT	Abonnement MO.CO Pass solo	20 €	Valable 1 an - entrées illimitées - nominatif	Anciennement 30 €
	Abonnement MO.CO Pass duo	35 €	Valable 1 an - entrées illimitées - nominatif + un invité	Anciennement 45 €
	Visites et ateliers du service des Publics	3 €		Visite Tout petit / Visite Famille / Atelier Jeune public / Ateliers du mercredi
	Entrée individuelle - plein tarif	8 €		
	Entrée individuelle - tarif réduit	5 €	Pass Métropole	
	Entrée individuelle - tarif réduit	5 €	Senior de plus de 65 ans	
	Entrée individuelle - tarif réduit	5 €	Carte famille nombreuse	
	Entrée individuelle - tarif réduit	5 €	Achat groupé plus de 10 personnes	
	Entrée individuelle - tarif réduit	5 €	Membres Association d'Amis de Musée	
	Billet Sud Contemporain	20 €		Billet 4 institutions : Carré d'art Nîmes / Fondation Lambert, Avignon / Musée Vincent Van Gogh, Arles
Droit de parole	20 €	Avec guide extérieur	Entrées individuelles en sus	
GRATUIT	Moins de 18 ans		Sur présentation d'un justificatif	
	Etudiants de moins de 26 ans		Sur présentation d'un justificatif	
	Titulaires du Pass Culture		Sur présentation d'un justificatif	
	étudiants d'une école des Beaux arts du réseau Andea		Sur présentation d'un justificatif	
	demandeurs d'emploi		Sur présentation d'un justificatif	
	Allocataire RSA, ASS, AAH		Sur présentation d'un justificatif	
	Allocataires minimum vieillesse		Sur présentation d'un justificatif	
	Handicapés civils ou militaires et leurs accompagnateurs		Sur présentation d'un justificatif	
	Artistes bénéficiant du statut "artiste-auteur" auprès de l'URSAFF ou carte internationale d'artiste professionnel CNFAP/AIAP		Sur présentation d'un justificatif	Anciennement "artistes de la maison des artistes ou CNFAP URSAFF du Limousin"
	Guides conférenciers nationaux, régionaux ou locaux		Sur présentation d'un justificatif	
	Personnel en activité Ville de Montpellier, Métropole de Montpellier et MOCO		Sur présentation d'un justificatif	
	Personnel en activité du Ministère de la Culture		Sur présentation d'un justificatif	
	Critiques d'art AICA		Sur présentation d'un justificatif	
	Journalistes		Sur présentation d'un justificatif	
Enseignants titulaires du Pass Education		Sur présentation d'un justificatif		
Membres ICOM		Sur présentation d'un justificatif		
Membres de l'association des Amis du MO.CO		Sur présentation d'un justificatif		

	GROUPE		REMARQUES	OBSERVATIONS
PAYANT	Groupes d'étudiants des établissements d'enseignement supérieur	30 €		Universités, école supérieure publique et privée, formations post bac, écoles privées, école de langues et séjours linguistiques (dont 2 accompagnateurs maximum par groupe)
	Groupes jusqu'à 15 personnes	90 €		Entreprises, associations, CE...
	Groupes jusqu'à 25 personnes	150 €		Entreprises, associations, CE...
	Personne supplémentaire au delà de 25 p.	5 €		
GRATUIT	Etablissements scolaires		Avec accompagnateurs	La terminologie "établissements scolaires" concerne le primaire et le secondaire (maternelle au lycée) Accompagnants : 1 pour 5 en maternelle / 1 pour 7 en primaire, collège, lycée
	Etablissements et associations de la Petite Enfance		Crèches, RPE	Accompagnants : 1 pour 3 en crèches
	Structures d'accueil de loisirs de la jeunesse		Centre de loisirs, ALSH	Accompagnants : 1 pour 5 en maternelle / 1 pour 7 en primaire
	Maisons pour tous de la ville de Montpellier			
	Etablissements spécialisés publics empêchés		ESAT, IME, IEM...	
	Etablissements et associations du champs médico social			
	Etablissements et associations du champs social			Structure oeuvrant dans le secteur du champ social (réseaux d'éducation populaire, ONG, associations de lutte contre l'exclusion et la précarité, centres sociaux, services « jeunesse » ou « RMI » des mairies, missions locales pour l'emploi, ateliers d'apprentissage du français, services de protection judiciaire de la jeunesse, associations de locataires, services d'accompagnements de migrants, etc.)
Accompagnateurs de groupes bénéficiant de la gratuité			1 pour 3 en crèches / 1 pour 5 en maternelle / 1 pour 7 en primaire, collège, lycée	
VISITE LIBRE	Les groupes en visite libre sont invités à faire une demande préalable de réservation de visite libre sans médiation. Le tarif appliqué aux membres du groupe se fera sur la base des entrées individuelles.			

Les dérogations à cette grille tarifaire pourront être appliquées en vertu de convention de partenariat.